



Dossier de rentrée 2020-2021

Famille :

Classe(s) :

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint l'ensemble des documents qui nous sont nécessaires pour le bon fonctionnement de l'école et des activités de nos partenaires.

Merci donc de prendre un peu de temps pour lire, compléter et corriger **très lisiblement, de préférence en rouge** et avec attention les diverses feuilles dont certaines sont également à signer. Les dates limites de retour sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Dans le but de vous simplifier la tâche, elles ont été regroupées au maximum et certaines d'entre elles sont pré-remplies grâce aux éléments que vous nous avez transmis l'an dernier ou lors de votre inscription.

NB : si plusieurs de vos enfants sont scolarisés dans notre école, seul l'aîné recevra le dossier de rentrée. Celui-ci contiendra les documents concernant ses frères et/ou sœurs.

Très bonne année scolaire à tous !

L'équipe éducative de l'école Jeanne d'Arc

Composition du dossier de rentrée

Documents à garder :



Cette double-page informative qui contient :

- Les classes et la présentation de l'équipe éducative de l'école
- Horaires et rythmes, décharge de direction et secrétariat
- Informations diverses : cantine, périscolaire, caté, site internet, APEL, OGEC, ...



Le calendrier prévisionnel des événements de l'année à venir.



La fiche « Une journée à l'école » avec les contacts des différents services scolaires et périscolaires.



Une information concernant la consultation des bulletins en ligne (Livresal).



Le courrier relatif aux exercices de sécurité « PPMS risques majeurs » et « PPMS Attentats/intrusion ».



(Pour les parents de PS) Modalités d'aménagement de l'assiduité en PS.



Le flyer « Cap Jeunesse » (fourni par la Mairie – 1 exemplaire par enfant)



Le flyer du Ministère de l'Education Nationale avec les consignes à suivre par les familles (COVID-19)



Documents à vérifier/compléter, signer et à rendre à chaque enseignant (pour chaque enfant) avant le lundi 7 septembre :

- Feuille jaune (1 exemplaire par enfant) :
 - Règlement intérieur de l'école (version 2020-2021)
- Feuilles blanches
 - Fiche de renseignements individuels à vérifier (1 ex. / enfant)
 - Coupon réponse « Modalités de communication des livrets scolaires » (Livresal.fr – 1ex. / famille)

Documents à transmettre à l'enseignant de votre enfant avant le vendredi 11 septembre :

- Une attestation d'Assurance Responsabilité Civile sur laquelle figure le nom de votre enfant.
- (si surligné) Le document concernant le renouvellement du PAI complété, les médicaments et les documents nécessaires (protocole et ordonnance) – le cas échéant ; à demander au médecin traitant ou au spécialiste qui suit votre enfant
- Autres pièces manquantes :

Et enfin, à rendre à l'enseignant de votre enfant pour le jeudi 1^{er} octobre au plus tard :

- Bulletins d'abonnement (Fleurus et Ecole des Loisirs) à compléter (si vous le souhaitez)
Des pochettes Bayard vous seront données cette année. Vous pourrez les garder. Merci de nous rendre les règlements et coupons pour le 01/10/20 également.



Informations de rentrée importantes 2020-2021

✓ Présentation de l'équipe

En PS : 26 élèves avec Mme Claude VENET (enseignante)
En MS : 27 élèves avec Mme Céline DELOIRE (enseignante)
En GS : 21 élèves avec Mme Agnès GAUTHIER (enseignante)
En CP : 24 élèves avec Mme Nathalie MAYAUX (enseignante)
En CE1 : 26 élèves avec Mme Françoise DURAND (enseignante)
En CE2 : 28 élèves avec Mme Gaëlle IMBERT (enseignante)
En CM1 : 25 élèves Mme Aline LACROIX (enseignante)
En CM2 : 27 élèves M. Jean LE BORGNE (enseignant et chef d'établissement) et Emilie MAMMAR (enseignante)
Intervenante en Anglais (du CP au CM2) : Mme Léna FATTAL



ASEM : Mme Isabelle FOURNIER, Mme Audrey GIOVANNETTI et Mme Marie-Claire LEO
AESH : Mme Myriam FAURE, Mme Cécile FOULETIER, Mme Elodie LEGMAR, Mme Parissa TARDY et Mme Myriam OUDARD
Secrétaire : Mme Agnès BOUCHARD

✓ Nouvelles familles : BIENVENUE !

Pour toutes questions, n'hésitez pas à solliciter les enseignants, les associations ou le chef d'établissement !
Notez bien l'apéritif de rentrée, organisé par l'APEL, le vendredi 18 septembre à 18h30 sur le site des maternelles.

✓ Secrétariat et journées de décharge (de sa classe) du chef d'établissement

Le secrétariat est ouvert les matins (de 7h45 à 12h15) les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Laissez un message si nous n'avons pas été en mesure de décrocher. Coordonnées: 04.78.57.09.49 ou ecolejda.craponne@gmail.com

Journées de décharge de direction : les mardis après-midi (1 semaine sur 3) le jeudi (toute la journée). Merci donc de prendre RDV de préférence ces jours-là.

Et aussi...

✓ Abonnements

Dans ce dossier de rentrée et au cours de prochaines semaines, vous allez recevoir des brochures publicitaires ou des exemplaires de présentation de magazines et propositions d'abonnements de différents éditeurs (Bayard, Fleurus, Milan et Ecole des Loisirs). Ces offres vous proposent des tarifs avantageux et, en fonction du nombre d'abonnements récolté, nous permettent de bénéficier d'abonnements gratuits pour l'école.



Ecole des loisirs



Date limite de retour des coupons d'abonnements :

Jeudi 1^{er} octobre

✓ (CM1/CM2) Préparation de la 1^{ère} Communion/Inscription au Catéchisme en paroisse

La préparation à la 1^{ère} communion se déroule dans la paroisse de Craponne, à la cure, et est proposée par l'équipe des catéchistes de Craponne. Elle est généralement organisée en 3 temps forts et une journée de retraite.

De plus, pour cette année particulière, votre enfant suivra également son parcours de catéchisme auprès de la Paroisse, pour faire Église.

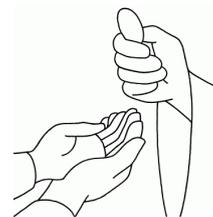
Les catéchistes vous proposeront divers créneaux, qui seront consultables dès juillet sur le site : <http://paroisse-craponne-st-genis.fr>

Il vous faudra donc inscrire votre enfant auprès de la paroisse de Craponne :

- du lundi 31 août au jeudi 3 septembre entre 18h et 19h à la cure (derrière l'Eglise)

- ou au forum des associations les vendredi 4 et samedi 5 septembre

Pour plus de renseignements : Dominique Varitille – do.varitille@hotmail.fr et Claire Minne – minne.claire@sfr.fr



Site internet : suivez l'actualité de l'école !

- ✓ Pensez-à vous inscrire pour recevoir des mails d'alertes lorsqu'un nouvel article est posté (inscription dans le bandeau du bas du site).
- ✓ Une adresse :

<http://ecole-jeannedarc-craponne.fr>



Services périscolaires :

Accueil du matin :

- ✓ A partir de 8h00 sur les 2 sites de l'école : Pas d'inscription nécessaire – Service gratuit

A l'accueil de Loisirs (garderie) (par l'IFAC – Maison de l'Enfance Albert Vidal - 31 rue du 8 mai 1945 – 04 78 57 97 45 ou craponne@utce.ifac.asso.fr)

- ✓ **Accueil du soir (de 16h45 à 18h45)** : Pour les élèves inscrits ou qui n'ont pas été récupérés avant 17h00.
- ✓ **Accueil du mercredi matin** : ouvert également cette année.

A l'Etude – uniquement pour les élèves des classes élémentaires (Service assuré par « Etudions » – dans les locaux de l'école)

- ✓ **De 16h45 à 18h30** ; Possibilité de venir chercher son enfant à partir de 18h15.
- ✓ **Pour en bénéficier, rendez-vous sur le site internet de l'école. Il vous faut :**
 1. Ouvrir votre compte famille (fiche à télécharger et à envoyer)
 2. Une fois le compte ouvert, inscrire votre enfant pour le mois suivant entre le 20 et le dernier jour du mois
 3. Modifications possibles ensuite pendant le mois en cours

- ✓ **Début de l'étude** : semaine du 7 septembre → si l'inscription sur le site ne fonctionne pas, mettez un mot dans le cahier de liaison.

La fiche d'inscription n'est à compléter que pour les nouveaux utilisateurs. Pour les anciens, le compte ouvert pour l'année scolaire 2019-2020 sera à actualiser dès le 24/8.

A noter :

- ✓ **Toutes les familles doivent obligatoirement constituer un dossier auprès de l'IFAC (Accueil de Loisirs)**, même si vous ne pensez pas utiliser ce service. En cas de nécessité (retard ou absence non anticipée des parents par exemple), votre enfant sera confié à l'IFAC.
- ✓ **A partir de 17h00, la garderie est due** et les portails des écoles sont fermés (les élèves doivent impérativement être récupérés auprès de l'IFAC à l'accueil de loisirs).
- ✓ **Il vous est possible de récupérer votre enfant quand vous le souhaitez, sauf dans le rang.**
- ✓ Facturation à la demi-heure, avec un tarif dégressif qui est fonction du quotient familial.

Cantine (mairie) : 04 78 57 82 82 ou viescolaire@mairie-craponne.fr

Quelques rappels :

- ✓ Cantine des maternelles : dans les locaux de l'IFAC
- ✓ Cantine des élémentaires : dans la cantine de l'école du Centre
- ✓ Contact de la responsable de la cantine : disponible sur la fiche « Une journée à l'école »
- ✓ Inscription et désinscription possibles au cas par cas via le portail en ligne jusqu'à 48h à l'avance (avant jeudi midi pour le repas de lundi midi ; avant mardi pour le repas de vendredi midi)



Parcours de Culture Chrétienne et Religieuse

Comme annoncé dans le dossier de préparation de rentrée, vos enfants commenceront prochainement les parcours de Culture Chrétienne et Religieuse (pour tous) et de Caté (pour ceux qui y sont inscrits). Pour cela, nous avons commandé les supports dont nous nous servons :

Parcours Culture Chrétienne et Religieuse		Prix du livret
CP	Zou t'es où ? (Ed. Médiaclop)	8,90€
CE1	A la rencontre des chrétiens (Ed. Mame)	7,90€
CE2	Anne et Léo – Reporters (Ed. Médiaclop)	9,70€
CM1	Anne et Léo – Explorateurs (Ed. Médiaclop)	
CM2	Anne et Léo – Voyageurs (Ed. Médiaclop)	

La somme correspondant à l'achat des ouvrages ci-dessus vous sera prélevée avec la scolarité du mois d'octobre.

COVID :

Comme depuis le début de la pandémie, vous recevrez les informations relatives aux modifications d'organisation de l'établissement au fil du temps, et dans les délais les meilleurs. Nous suivons les protocoles qui nous sont transmis par le Ministère de l'Education Nationale et les appliquons.

Sécurité / Vigipirate

Dans le contexte de risque que nous connaissons sur le territoire national, les services de l'Etat et de l'Enseignement Catholique nous appellent à une vigilance particulièrement importante. Notre école s'est organisée et nos établissements ont déjà une certaine habitude de la gestion de ces risques.

Vous pourrez vous informer sur les mesures prises :

- ✓ En consultant le livret à destination des parents d'élèves : http://cache.media.education.gouv.fr/file/08-aout/21/8/2016_securite_guide_ecole_parents_616218.pdf
- ✓ A l'occasion des réunions de rentrée. Un temps sera particulièrement dédié à ce sujet.

Merci d'avance pour votre coopération.

Les parents correspondants, au service des parents de la classe

Les parents qui seront volontaires pour être parents-correspondants de chaque classe seront recensés à l'occasion de la réunion de parents de rentrée. Son rôle est de représenter, en cas de besoin, l'ensemble des parents de la classe auprès de l'enseignant, de l'APEL et du Conseil d'établissement. **N'hésitez pas à vous porter candidat !**



Attestation(s) d'assurance Responsabilité Civile et Individuelle Accident

Comme le stipule la Convention de Scolarisation, « Le(s) responsable(s) légal(aux) s'engage(ent) à mettre en œuvre leur responsabilité civile pour toute situation le nécessitant et mettant en cause l'élève ». Il sera nécessaire de fournir une attestation en Responsabilité Civile en début d'année (valable pour l'année scolaire 2020-2021).

A compter de cette année et sans augmenter le montant des contributions familiales, **l'OGEC a fait le**

NOUVEAU !

choix de souscrire à une formule (groupe) faisant bénéficier automatiquement à votre enfant de la couverture Individuel Accident. Il est donc inutile de nous fournir d'attestation de couverture Individuelle Accident cette année.



Merci !



... **aux bénévoles de l'OGEC et de l'APEL** qui s'engagent pour que vos enfants soient accueillis dans les meilleures conditions et puissent vivre des projets de qualité !

... d'avance à **chacun d'entre vous** pour le soutien (matériel, humain, financier, ...) que vous apporterez à l'occasion des sorties, des événements.

Chacun, dans le cadre de sa mission, contribue à proposer aux élèves de l'école un lieu pour grandir et s'épanouir.

Message de l'APEL :

Chers parents,

Toute l'équipe de l'Apel vous souhaite une belle rentrée.

Cette année, encore, nous serons à vos côtés pour partager des moments conviviaux et d'échanges.

Bien sûr, le contexte sanitaire va nous obliger à nous adapter et à faire preuve de patience.... mais on sera présent.

N'hésitez à prendre contact avec nous si vous avez envie de participer à la vie de l'école.

Notez déjà la date de l'Assemblée Générale prévue le 01 Octobre pour faire le point et lancer la nouvelle année.

Excellente année scolaire à tous !!!



L'équipe de l'Apel.

Bonne rentrée !